

Soutien à l'abandon du tabagisme

LES CHIFFRES DÉMONTRENT L'ENGAGEMENT DU PHARMACIEN

D'après vous, combien le Québec compte-t-il de fumeurs? Combien d'entre eux décèdent de maladies liées à l'usage du tabac chaque jour? Combien de produits chimiques différents sont consommés par ces fumeurs? Les chiffres sont révélateurs.

Au Québec, malgré la baisse du taux de prévalence des dernières années, on compte toujours plus de 1,6 million de fumeurs. De ce nombre, 36 mourront **chaque jour** d'une maladie liée au tabagisme.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a donc mis en œuvre, depuis 2003, le Plan québécois d'abandon du tabagisme. Ce programme vise à inciter les fumeurs à cesser de fumer et à leur offrir des services de soutien dans leur démarche. Une ligne téléphonique, un site Internet et des services de consultations dans les Centres d'abandon du tabagisme ont été mis sur pied. En 2004, le MSSS confie à l'Institut national de santé publique du Québec le mandat d'impliquer les membres de six ordres professionnels dans leur pratique quotidienne dans la lutte contre le tabagisme : les médecins, les dentistes, les hygiénistes dentaires, les inhalothérapeutes, les infirmiers et, bien sûr, les pharmaciens.

Une enquête menée auprès de 500 pharmaciens entre janvier et mars 2005, afin de connaître les pratiques concernant les mesures d'abandon du tabac, a révélé que les pharmaciens prennent leur rôle au sérieux.

Plus de 89 % des pharmaciens interrogés considèrent avoir les compétences nécessaires pour aider leurs patients fumeurs à cesser de fumer. Environ 61 % trouvent facile d'initier une conversation sur l'abandon du tabagisme avec leurs patients fumeurs et 64 % sont capables d'évaluer le niveau de dépendance de leurs patients. Finalement, 68 % considèrent avoir une influence positive auprès de leurs patients afin qu'ils décident de cesser de fumer.

Cette étude nous apprend que la majorité des pharmaciens considèrent avoir un rôle important à jouer dans l'abandon du tabac chez leurs patients; 84 % des pharmaciens pensent que l'on devrait demander aux patients leur statut tabagique et, lorsqu'ils sont fumeurs leur conseiller d'arrêter; 98 % d'entre eux estiment qu'ils devraient connaître les ressources disponibles pouvant aider leurs patients à cesser de fumer; et enfin, ils sont 80% à considérer qu'on devrait leur offrir un rendez-vous dans le but de les aider à mettre fin à leur dépendance au tabac.

On apprend que les pharmaciens interviennent plus souvent auprès des patients prêts à mettre fin à leur dépendance au tabac, et, dans 89 % des cas, les interventions durent plus de 3 minutes.

Pour ce qui est de la formation et des outils disponibles, 82 % des pharmaciens se sont dit intéressés par une mise à jour de leurs connaissances en abandon du tabagisme – chose faite, puisque l'Ordre vous a transmis une mise à jour du programme de formation, il y a quelques semaines – et 91 % ont souligné leur intérêt à pouvoir prescrire une thérapie de remplacement de la nicotine.

Les pharmaciens ont identifié certains obstacles pouvant nuire à leur intervention en matière de lutte contre le tabagisme, parmi ceux-ci : le manque de temps, le manque d'intérêt des patients, la résistance des patients aux conseils, la difficulté à effectuer un suivi ou à déterminer si un patient veut cesser de fumer et le coût des médicaments.

Les pharmaciens sont donc très proactifs et désirent contribuer au bien-être de leurs patients en leur offrant du soutien et des renseignements pertinents en matière de tabagisme. Ils jugent avoir un rôle important à jouer dans les démarches de leurs patients qui désirent renoncer au tabagisme. Grâce à leur proximité, leurs contacts réguliers et leur relation de confiance avec ces derniers, les pharmaciens demeurent des intervenants de première ligne incontournables, ayant un impact positif dans la lutte contre le tabagisme. Bravo!

